Boycott – Non-port du masque…

Alors que nos organisations syndicales ont toujours eu pour objectif de mettre en exergue des éléments fondés pour que **la santé des personnels soit préservée**.

Nous constatons qu'en Guyane, à l'approche du pic épidémique, nos organisations syndicales font face à des potentats locaux indignes de leur fonction.

Un procureur de la République qui lance lors d'une réunion **« il y a les ayatollahs du travail et les ayatollahs de la santé et de la sécurité** » et qu'il doit faire avec. Le président s'est **désolidarisé** de cette remarque en indiquant qu'il préférait « utiliser le terme de partisan ».

Notre représentant a dû lui faire un rappel des textes et des obligations statutaires de chacun.

Lors de ladite réunion, nous apprenions par le biais des chefs de juridiction que se déroulaient deux heures après, la CPE et le CTSD à la suite de leur report. Report justifié par le refus de certaines organisations syndicales d'y siéger puisque notre représentant syndical se voyait boycotté l'accès à cette instance par audioconférence ou tout autre moyen de participation à distance. **Les chefs de Cour ont trouvé plus opportun de ne pas le convoquer** en sa qualité de suppléant alors que notre représentante titulaire est à leur connaissance indisponible.

Ceux-ci se sont alors réfugiés derrière une lecture partielle et partiale du règlement intérieur des instances. Une seule organisation syndicale a eu le courage de dénoncer les méthodes des chefs de Cour.

Et pourtant, nous avions à dire et ils le savaient !!! Nos organisations syndicales n'auraient jamais avalé les couleuvres qui ont été servies pendant cette instance.

Et surtout, nous aurions demandé au procureur général de sortir de la salle puisqu'il ne portait pas de masque et qu'il refuse de le faire même au sein de la Cour d'appel exposant les personnels. Alors que le PCA de la CA le rend **obligatoire**.

Il a su néanmoins le porter lorsqu'il attendait, en extérieur, sur le tarmac de l'aéroport de Cayenne M. CASTEX et les ministres. Nous n'avons pu qu'être obligés d'immortaliser ce moment unique.

Alors que nous avons toujours demandé que les personnels puissent **bénéficier de masques de qualité et d'un léger stock de masques chirurgicaux** chacun pour les utiliser ou les faire utiliser, le procureur de la République s'est soudain trouvé la qualité de « comptable de la gestion des masques » ;

Et alors que nous observons des refus de communication sur la volumétrie des stocks de masques,

Puisque certains personnels, tels que les contractuels et autres, se voient refuser l'accès aux masques lavables ;

Nous sommes encore une fois dans l'obligation de pallier votre impéritie pour protéger les personnels eu égard à l'approche du pic épidémique,

en distribuant ce jour 1 kit de 6 masques lavables (normes afnor covid) et 10 masques chirurgicaux (des vrais !!!) par membre du personnel.

Le 21 juillet 2020,

Les mandatés et représentants

UTG Justice & CGT CSJ